EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **19 décembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix neuf décembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Christophe BERTUCAT, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Abdelmajid MELLOUKI, Jean-Pierre LAVIGNE à Louis COUSTÈS, Christian PORTEFAIX à Olivier BIANCHI**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Antoine RECHAGNEUX et Madame Isabelle PADOVANI quittent la séance avant le vote de la question n° 5 sans donner de pouvoir.
Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA quitte la séance avant le vote de la question n° 7 et donne pouvoir à Madame Christine DULAC-ROUGERIE.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 21 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 25

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

La Ville met en place chaque année une enveloppe destinée au soutien à la Vie Associative.

Sept projets répondant aux critères ont été examinés favorablement.

Il est proposé l'attribution de subventions présentées dans le tableau annexé pour un montant global de : 15 500,00 euros.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2014.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de :

- Approuver la répartition des aides financières accordées aux associations conformément au tableau joint en annexe ;

- Autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées ;

Autoriser la signature éventuelle de conventions avec les associations, conformément à la législation en vigueur

Maître d'ouvrage	Intitulé des Projets	Territoire et Public visé	Autres financements attendus	Coût de l'action €	Subventions versées en 2013 et en 2014	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la Ville
Compagnie DARUMA 21 rue de l'Ange 63000 Clermont-Fd	**Projet Let's Gooo 2** (Expression corporelle, danse) Projet qui s'oriente autour de deux axes de travail : • Un entraînement régulier pour les danseurs amateurs et professionnels, • Un atelier de création chorégraphique induisant au final la diffusion de la pièce au niveau régional et national **Date de réalisation** : 8 à 9 mois à compter du 15-10-2014	Territoire clermontois et auvergnat Danseurs amateurs et professionnels	Etat : 3 000,00 € Région Auvergne : 2 000,00 € Département : 2 500,00 € Ville de Clermont-Ferrand : 3000,00 € (1 500,00 € : DC) (1 500,00 € : DAJL) Ressources propres : 1876,00 € Autres recettes : 7 124,00 €	21 000,00 €	**<u>2013</u> :** Vie Associative : 0,00 € Direction de la Culture : 5 000,00 €	1 500,00 €	Subvention Vie Associative : 1 500,00 €
COMITE DES QUARTIERS DE MONTFERRAND 12 rue Saint-Antoine 63100 Clermont-Fd	**Les dimanches en fête** : Offrir chaque mois de l'année hors vacances scolaires des animations le samedi ou le dimanche **Date de réalisation** : septembre à décembre 2014	Montferrand Tout public (enfants, jeunes et adultes)	Subvention FMH : 500,00 € Adhésions : 700,00 € Dimanche en fête : 1 300,00 € contributions volontaires en nature : 1 500,00 €	6 000,00 €	**<u>2013</u> :** fonctionnement 250,00 € soutien aux associations : 2 000,00 € **<u>2014</u> :** fonctionnement 250,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €

Maître d'ouvrage	Intitulé des Projets	Territoire et Public visé	Autres financements attendus	Coût de l'action €	Subventions versées en 2013 et en 2014	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la Ville
LIEU'TOPIE 16 bis rue de Bellevue 63000 Clermont-Fd	Organisation mensuelle d'un petit déjeuner partagé pendant 10 mois, ouvert à tous et à prix libre. • Faire découvrir les produits locaux, frais, et de préférence bio ou équitables • Participer à la dynamique de l'économie territoriale • Accroître la visibilité de l'association dans le domaine de l'alimentation plus saine • Démocratiser le prix libre **Date de réalisation** : Année 2015	Clermont-Ferrand Etudiants clermontois	Ressources propres : 700,00 € Dons, contributions volontaires : 300,00 €	2 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
PALABRAS 11 rue Thomas 63000 Clermont-Fd	Mise en place d'un jeu de création littéraire, plastique et musical sur le thème de Serge GAINSBOURG. Dans ce cadre, mise en place de 2 expositions des œuvres plastiques et d'une soirée de remise des prix : PLUMOTS, PLUM'ARTS et PLUM'PLUM'TRALALA. **Date de réalisation** : Novembre à décembre 2014	Clermont-Ferrand (café-restaurant : l'Adresse et Coopérative de Mai) Tous les publics	Département : 300,00 € Cotisations : 75,00 €	875,00 €	0,00 €	500,00 €	500,00 €

Maître d'ouvrage	Intitulé des Projets	Territoire et Public visé	Autres financements attendus	Coût de l'action €	Subventions versées en 2013 et en 2014	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la Ville
ACOLAB **ATELIER COLLABORATIF** 35 Bd Aristide Briand 63000 Clermont-Fd	Mise à disposition d'une découpeuse laser pour la réalisation d'objet quotidien ou artistique. Le but est de faciliter la réalisation d'objets complexes pour un coût modique. **Date de réalisation** : 3 ans à compter de début 2015	Tout public	Ressources propres : 2 500,00 €	5 000,00 €	0,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
ASSOCIATION REGIONALE DES JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE D'AUVERGNE (LES JMF D'AUVERGNE) 44 Bis du Creux Rouge 63100 Clermont-Fd	Projet Andando 2015-2016. Découverte, à travers le spectacle et les artistes d'Andando, des métissages entre les différentes cultures sud-américaines et européennes. Initier une réflexion commune avec les partenaires d'autres disciplines des arts du spectacle. **Date de réalisation** : 9 mois à compter de septembre 2015.	Opéra – ateliers dans les écoles Enfants des écoles primaires	Conseil Régional : 3 000,00 € Conseil Général : 2 500,00 € Aides privées : 1 000,00 € Cotisations, dons : 580,00 € Entrées concerts et vente programme : 2 040,00 €	14 120,00 €	**<u>2013</u> :** 1 900,00 € **<u>2014</u> :** 14 500,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €

Maître d'ouvrage	Intitulé des Projets	Territoire et Public visé	Autres financements attendus	Coût de l'action €	Subventions versées en 2013 et en 2014	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la Ville
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE CLERMONT NORD (AS2CN)	Mise en place d'un rucher pédagogique dans le but : • d'initier les habitants à l'apiculture • de les sensibiliser à l'environnement. • de créer du lien social et intergénérationnel **Date de réalisation** : mise en œuvre dès février 2015.	Habitants du quartier Croix-Neyrat Ecoles Autres associations Maison de quartiers	Etat (ACSE) : 650,00 € Conseil Général : 500,00 € Ressources propres 300,00 € Cotisations, dons : 1 500,00 € Autres recettes : 150,00 €	6 100,00 €	**2013 :** Services sportifs 2 000,00 € CUCS : 2 500,00 € **2014 :** Services sportifs 2 000,00 € CUCS : 2 500,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
TOTAL							15 500,00 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 29 décembre 2014

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY